

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La présente politique définit les directrices générales et les objectifs de **protection** et de **durabilité** environnementale des sociétés **Gruppo Fabbri Vignola S.p.A.** et **Gruppo Fabbri (Svizzera) SA**. Elle se base sur le principe fondamental selon lequel les activités humaines ont un impact sur l'environnement et ignorer ces impacts a des conséquences graves pour la population mondiale. La prévention de la pollution et l'adoption d'un **modèle durable** doivent prendre en compte attentivement les impacts de tout le cycle de vie des produits et services, en impliquant activement l'environnement local et toutes les parties concernées.

Les sociétés s'engagent à continuer de contribuer positivement à la protection de l'environnement, en s'orientant vers un développement capable de **répondre** aux besoins des générations présentes **sans compromettre** la capacité des générations futures à rejoindre les leurs, en réduisant progressivement leur impact environnemental, autant que possible techniquement, soit directement, soit en impliquant **leurs parties concernées**.

L'**amélioration continue** des performances en matière d'impact environnemental et de durabilité, y compris le cycle de vie des produits, est envisagée comme un processus désormais orienté vers l'**économie circulaire**. Cela implique la **minimisation des déchets** (recyclage, réutilisation, rénovation) et leur réintroduction dans le cycle économique, en adoptant de nouvelles pratiques visant à **atténuer les risques**.

Un autre objectif prioritaire des sociétés est d'**accompagner le client** dans son parcours vers la durabilité, en fournissant des **compétences et des produits** pouvant répondre à ses objectifs spécifiques.

Grâce à l'introduction d'**outils de reporting** (par exemple EcoVadis), les sociétés sont plus conscientes de leurs impacts environnementaux, travaillant à réduire les impacts négatifs et promouvant une culture de durabilité impliquant toute la **chaîne de valeur**. Tous les **employés** et **partenaires** des sociétés doivent se sentir responsables de la mise en œuvre de cette politique et doivent adhérer à ses principes directeurs dans l'exercice de leurs fonctions.

L'**engagement systématique et quotidien** doit être d'opérer en conformité avec les obligations de conformité pertinentes, ainsi que de contribuer de manière proactive à l'identification et à la gestion des opportunités d'**amélioration** des performances et de **réduction** des risques environnementaux.

Pour atteindre les objectifs décrits ci-dessus, les deux sociétés adoptent les stratégies suivantes :

- **Planification** d'interventions pour réduire la consommation d'énergie et augmenter l'utilisation de sources d'énergie renouvelables
- **Surveillance** des résultats obtenus en vue d'une amélioration continue des performances
- **Sélection** rigoureuse des fournisseurs
- **Amélioration constante** de l'efficacité des procédures pour la gestion des émergences environnementale
- **Évaluation préventive** et continue des effets sur l'environnement des processus et produits, dans le but d'identifier des opportunités d'amélioration des performances environnementales grâce à des changements efficaces et efficaces, en référence également aux **meilleures techniques disponibles (MTD)**
- **Introduction progressive** de matières premières issues de sources renouvelables ou de recyclage dans le but, si possible, de réduire l'empreinte carbone de leurs produits et de soutenir la circularité de l'économie
- **Réduction progressive** des déchets plastiques associés aux processus
- **Engagement** des employés pour augmenter leurs conscience, leurs responsabilisation et leurs compétences dans la gestion des questions environnementales et la réalisation des objectifs d'amélioration à cet égard
- **Partage et renforcement** des compétences grâce à des réunions et des activités de formation destinées au personnel à tous les niveaux
- **Surveillance constante** du respect des obligations de conformité et des procédures
- **Surveillance** du contexte, ainsi que des besoins et attentes des parties concernées afin d'identifier et de gérer de manière proactive l'évolution des risques et des opportunités liés aux aspects environnementaux
- **Développement** de produits conformes aux exigences en matière de durabilité des parties concernées (institutions, marché...)
- **Communication** documentée et objective de leur engagement en matière de durabilité
- Soutien aux **clients** concernant les obligations légales et la communication liée aux produits achetés.

Les sociétés promeuvent toutes les actions nécessaires pour que les processus et activités soient orientés vers la réalisation des objectifs établis.

Vignola, 12 avril 2024

Stefano Pellegatta
Administrateur délégué

